

PELERINAGE DE LOURDES 2024 – DIOCESE DE CHAMBERY – MAURIENNE & TARENTEISE

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION

En vigueur au 1^{er} janvier 2024

Nous vous invitons à prendre connaissance des présentes Conditions Particulières de Participation en les lisant attentivement. Elles complètent les Conditions Générales de Participation [CGP 2024.pdf] et le Formulaire d'information [Formulaire Information 2024.pdf] disponibles sur le site internet du Diocèse : www.catholique-savoie.org.

PRÉAMBULE

Le pèlerinage diocésain à Lourdes s'inscrit dans une démarche pastorale voulue par Monseigneur Verny. Il permet à un grand nombre de personnes et notamment des personnes malades, âgées, handicapées ou se déplaçant difficilement de se rendre à la Grotte et, ensemble, de prier Dieu avec l'aide de Marie, comme ont pu le faire Bernadette et d'innombrables pèlerins du monde entier depuis 1858. Marie, la Mère de Dieu, a confié à Bernadette Soubirous le 2 mars 1858 : « Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle et que l'on y vienne en procession. » C'est le thème retenu pour les années 2022 à 2024. **En 2024, les pèlerins s'attacheront à méditer : « et que l'on y vienne en procession ».**

PROGRAMME PREVISIONNEL

Le pèlerinage diocésain sera soumis aux consignes sanitaires en vigueur au moment du pèlerinage.

Selon le groupe, le programme est différent, (Cf. Livret du pèlerinage).

Pour les pèlerins Accompagnés et l'Hospitalité, il est prévu un passage quotidien à la Grotte.

Les activités prévues peuvent être réalisées dans un ordre différent de celui-ci-dessous, voire modifiées notamment pour des raisons climatiques.

Les instructions envoyées avant fin avril 2024 préciseront les horaires et lieux exacts de départ/retour.

PROGRAMME GENERAL

Lundi 6 mai Départ de Chambéry
Pèlerins « Hôtel » et Enseignement Catholique : voyage de jour pour une arrivée à Lourdes en fin d'après-midi, installation à l'hôtel choisi.

Pèlerins « Aidés » et Hospitalité, voyage de nuit pour une arrivée à Lourdes vers 7h. Installation à l'Accueil Marie St Frai ou hôtel (selon inscription).

J1 - Mardi 7 mai
Messe d'ouverture en diocèse

J2 - Mercredi 8 mai
Le matin, messe à la Grotte avec les diocèses présents à Lourdes et KTO.
L'après-midi, Chemin de Croix des Pèlerins Accompagnés & Hospitalité

J3 - Jeudi 9 mai Fête de l'Ascension
Messe internationale à la Basilique souterraine St Pie X avec tous les pèlerins de Lourdes

Procession Eucharistique sur l'esplanade ou à la Basilique St Pie X (selon météo).
En soirée, Chemin de Croix des Espéluques ou Prairie pour ceux qui le souhaitent.

J4 - Vendredi 10 mai
Journée diocésaine à la Cité St Pierre avec la photographie du pèlerinage.
Messe animée par l'Hospitalité de Savoie et Geste de l'eau
En soirée Procession Mariale,

J5 - le samedi 11 mai
Célébration du Sacrement des malades et d'envoi
Départ de Lourdes en début de soirée.

Dimanche 12 mai 2023
Arrivée matinale à Chambéry, puis dans les vallées.

CE QUE LES PRIX COMPRENNENT OU NE COMPRENNENT PAS

ILS COMPRENNENT	ILS NE COMPRENNENT PAS
<p>Le voyage en car, aller et retour, depuis Chambéry (1)</p> <p>Les taxes de séjour de Lourdes et la contribution des sanctuaires</p> <p>L'hébergement en Accueil ou hôtel selon la chambre choisie</p> <p>La pension complète, pour tous, du petit-déjeuner du mardi 7 mai au dîner du samedi 11 mai au soir. Pour les pèlerins « Hôtel » et l'Enseignement Catholiques, le dîner du lundi 6 est inclus.</p> <p>L'assurance Mutuelle Saint Christophe pour toute activité organisée dans le cadre du pèlerinage,</p> <p>Le livret et les frais administratifs d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les boissons lors du séjour à Lourdes.• Les offrandes individuelles (quêtes) et pourboires• Toutes les dépenses à caractère personnel• La participation à des activités non programmées• Le petit-déjeuner du dernier jour• Les intentions de messe (optionnel)• Le don à la caisse de solidarité (optionnel) <p>Pour l'acheminement vers (au départ) ou depuis (au retour) Chambéry : voir bulletin d'inscription</p>

(1) En car PMR pour l'équipe de soignants et hospitaliers **de service** durant le voyage (cette équipe est constituée sous l'autorité du médecin du pèlerinage, et peut être différente entre l'aller et le retour), et en car grand tourisme pour les hospitaliers non affectés au service durant les voyages.

NB : l'organisation du pèlerinage entraîne des frais importants qui ne sont pas tous couverts par les frais de participation. Si vous le pouvez et le désirez, **vous pouvez ajouter un don bénévole pour la « caisse de solidarité »**, exclusivement affecté à l'organisation du pèlerinage de Lourdes.

LES CONDITIONS D'ANNULATION

L'inscription au Pèlerinage génère pour le Diocèse de Chambéry – Maurienne & Tarentaise des frais qui ne sont pas remboursables, sauf désistement pour cas de force majeure (article 4 des CGP). L'annulation, signalée par courriel ou lettre recommandée avec A/R, est accompagnée d'attestation médicale ou de toute autre pièce la justifiant.

En conséquence, tout désistement du fait de la personne inscrite, quelle que soit la cause donne lieu à une retenue forfaitaire de :

- 30%, pour toute annulation notifiée avant le 6 avril 2024.
- 50%, pour toute annulation notifiée entre le 7 avril et le 28 avril 2024.
- 100%, pour toute annulation notifiée entre le 29 avril 2024 et la date de départ.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé - du fait du pèlerin, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.